



Campus des Universités Européennes

30 Juin 2022

Palais des Congrès de Versailles

Programme

Ouverture (9h30-10h):

Sylvie Retailleau, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, France

Mariya Gabriel, Commissaire européenne à l'innovation, la recherche, la culture, l'éducation et la jeunesse (à distance)

Laurence Farreng, Députée européenne, membre de la Commission de la culture et de l'éducation (CULT)

Michael Murphy, Président de l'association européenne des universités (à distance)

Table ronde plénière (10h – 11h15) : [Approfondir le sentiment d'appartenance européen fondé sur des valeurs communes](#)

Ateliers (11h30 – 13h puis 14h-15h30)

- [Atelier A : La diversité des modèles des alliances et les défis qu'elles ont en commun](#)
- [Atelier B : Le développement de partenariats avec les acteurs du monde socioéconomique](#)
- [Atelier C : La dissémination des bonnes pratiques des alliances pour contribuer à la transformation des systèmes nationaux](#)
- [Atelier D : Les leviers de l'attractivité vis-à-vis des étudiants et talents hors d'Europe](#)
- [Atelier E : Les universités européennes à travers le regard de leurs étudiants](#)

Table ronde plénière (16h – 17h30) : [Stimuler le rôle et le leadership de l'Europe dans le monde](#)

Clôture (17h30-18h) :

Clément Beaune, Ministre délégué auprès de la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé de l'Europe, France

Radka Wildová, Vice-ministre pour l'enseignement supérieur, la science et la recherche, République Tchèque

Sylvie Retailleau, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Table ronde (10h – 11h15) : Approfondir le sentiment d’appartenance européen fondé sur des valeurs communes

Cinq ans après le discours de la Sorbonne prononcé par le président de la République française, Emmanuel Macron, et trois ans après le lancement de l’initiative des Universités européennes par la Commission européenne, le Campus des Universités européennes vient tirer un premier bilan et tracer les perspectives à venir pour cette nouvelle dynamique.

A l’avant-garde du renforcement de la coopération institutionnelle dans l’espace européen de l’éducation, les Universités européennes sont appelées à « *promouvoir les valeurs européennes communes (...) et une identité européenne renforcée en rassemblant une nouvelle génération d’Européens capables de coopérer et de travailler au sein de différentes cultures européennes et mondiales, dans des langues différentes, par-delà les frontières, les secteurs et les disciplines universitaires* »¹. Alors que s’achève cette année la première phase de financement des alliances lancées en 2019, cette table ronde sera l’occasion d’échanger sur cette ambition que portent les Universités européennes.

Plus particulièrement, les alliances telles que les Universités européennes ont le potentiel pour contribuer activement à la promotion des valeurs démocratiques européennes, la diversité et l’égalité des chances, qui constituent les piliers du 4^e objectif-clé de la stratégie européenne adoptée par les ministres de l’UE en avril 2022 « *Approfondir le sentiment d’appartenance à l’Europe reposant sur des valeurs communes* »². En mobilisant des solutions innovantes pour dépasser le ralentissement de la mobilité étudiante et les obstacles rencontrés dans le contexte de la crise du Covid-19, les Universités européennes ont démontré leur capacité de résilience et ouvert de nouvelles voies de coopération et d’accompagnement de leurs communautés. La nouvelle phase des Universités européennes pourrait ainsi permettre de renforcer l’apport de cette initiative pour la diffusion d’un sentiment d’appartenance des étudiants, en s’appuyant par exemple sur la mobilité hybride ou l’internationalisation à *la maison*.

Au-delà de son impact sur les établissements qui en sont membres, la transformation institutionnelle opérée dans le cadre des Universités européennes permet de porter à un niveau supérieur la promotion des valeurs européennes communes, comme la liberté académique, l’autonomie institutionnelle, la science ouverte, ainsi que le soutien aux étudiants, personnels académiques et chercheurs en péril, notamment à la lumière du conflit en cours en Ukraine. Le renforcement des capacités et la coordination des actions que permettent les Universités européennes participent en effet à la matérialisation de ces valeurs et principes promus au niveau européen.

Les intervenants conviés à cette table-ronde seront invités à aborder les questions suivantes :

- Quels enseignements tirer de la phase pilote des Universités européennes au regard de l’objectif d’approfondissement du sentiment d’appartenance européen ?
- Quelles perspectives d’évolution pour le futur de cette initiative ?

Modération :

Patrick Nédellec, Délégué aux affaires européennes et internationales, Ministère de l’enseignement supérieur et de la recherche, France

Intervenants :

- **Sophia Eriksson Waterschoot** – Directrice, Direction générale de l’éducation et de la culture (DGEAC) de la Commission européenne
- **Laurence Farreng** – Députée européenne, membre de la Commission de la culture et de l’éducation (CULT)

¹ [Appel à projet Erasmus+ 2022](#)

² [Conclusions du Conseil sur une stratégie européenne visant à renforcer les établissements d’enseignement supérieur pour l’avenir de l’Europe \(2022/C 167/03\)](#)

- **Jakub Grodecki** – Vice-président de l’Union des étudiants d’Europe (ESU)
- **Renaud Dehousse** – Président de l’Institut universitaire européen de Florence, Université européenne CIVICA
- **Christina Moberg** – Présidente du “European Academies Science Advisory Council” (EASAC) (*à distance*)
- **Olha Viktorivna Porkuian** – Rectrice de l’université est-ukrainienne Vladimir Dahl, Ukraine (*à distance*)
- **Michał Zasada** – Vice-Président de la conférence des recteurs des écoles universités de Pologne (CRASP) (*à distance*)
- **Jean-Marc Planeix** – Vice-président partenariats académiques et gouvernance à l’université de Strasbourg, Université européenne EPICUR

Atelier A : La diversité des modèles des alliances et les défis qu'elles ont en commun

Les alliances telles que les 41 Universités européennes représentent chacune un modèle de coopération singulier, porté par une volonté et une stratégie en commun. Aussi, certaines alliances ont choisi un parti pris thématique (par exemple le développement durable, la santé, les arts, les sciences sociales) quand d'autres adoptent une approche géographique (par exemple les zones littorales ou les régions rurales). Cependant, la diversité de modèles des alliances ne fait pas obstacle à des orientations stratégiques et des défis communs, comme l'importance de la recherche et de l'innovation et la structuration de leurs écosystèmes locaux. En ce sens, chaque Université européenne porte un potentiel de coopération scientifique, académique et d'innovation, qui se fonde sur l'intensification des échanges entre les chercheurs, les doctorants et les professeurs qui en font partie.

Si la coopération transnationale entre les membres d'alliances renforce leur attractivité auprès des étudiants, des chercheurs et des partenaires au plan international et accroît la qualité de leurs offres éducatives ainsi que leur potentiel en matière de recherche et d'innovation, la diversité des modèles et programmes rend difficile une approche standardisée de leur évaluation. A l'inverse, la mise en place d'une approche flexible s'adaptant à chacune des stratégies ainsi qu'aux plans d'action des alliances semble plus pertinente. Cela permet notamment de lever certains des obstacles au développement des alliances, et favorise le déploiement de procédures adaptées à la coopération européenne. En ce sens et à titre d'exemple, le projet de *cadre européen pour l'évaluation exhaustive de la qualité des universités européennes*³ testé par le projet [Eunig](#)⁴ expérimente une procédure d'assurance-qualité harmonisée, permettant de contrôler le respect des exigences nationales par les Universités européennes sans multiplier les procédures de contrôle.

Afin de permettre aux Universités européennes d'aller plus loin dans leur modèle de coopération, la stratégie européenne visant à renforcer les établissements d'enseignement supérieur pour l'avenir de l'Europe adoptée par les ministres de l'UE en avril 2022 souligne que « *des processus d'assurance qualité efficaces et efficaces devraient être mis en place au niveau national pour faciliter une approche européenne de l'assurance qualité pour les programmes conjoints, conformément aux références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur (ESG), en tenant compte de l'importance que revêtent la qualité, la recherche et l'employabilité* »⁵.

Ce nouveau contexte dessiné par la stratégie adoptée par le Conseil, qui met en avant le besoin d'exploiter les synergies liant l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, appelle à explorer la mise en place de diplômes conjoints sur des critères européens et à expérimenter de potentiels statuts juridiques pour les alliances.

Les participants à cet atelier seront invités à échanger sur la diversité des modèles d'Universités européennes et les défis qu'elles partagent. Ils pourront présenter les moyens qu'ils identifient pour faciliter et accompagner leurs développements au bénéfice de l'ensemble du secteur. Ils seront amenés notamment à évoquer les questions suivantes.

- Comment encourager, notamment au travers de l'assurance qualité, le plein déploiement du potentiel de coopération au sein des alliances sur l'ensemble de leurs missions, dont la recherche et l'innovation ?
- Quelle approche et mécanismes mettre en place pour l'évaluation d'alliances d'Universités européennes ?

³<https://www.nvao.net/nl/attachments/view/european%20framework%20for%20the%20comprehensive%20quality%20assurance%20of%20european%20universities>

⁴ Le projet EUniQ était coordonné par NVAO (l'Organisation d'accréditation des Pays-Bas et de la Flandre) au nom de la Communauté flamande. Le consortium du projet comprenait huit agences d'assurance qualité, six ministères et les organisations européennes de parties prenantes EUA, ESU et ENQA.

⁵ Conclusions du Conseil sur une stratégie européenne visant à renforcer les établissements d'enseignement supérieur pour l'avenir de l'Europe (2022/C 167/03)

Session du matin (11h30 – 13h)

Modération :

Thierry Coulhon, Président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES)

Intervenants :

- **Naveed Syed**, Secrétaire général de l'Alliance Enhance
- **Matilde Sánchez Fernández**, Vice-rectrice à l'internationalisation de Université Carlos III Madrid – Université européenne YUFE
- **Anne-Catherine Rota**, Consultante, Elsevier
- **Emily Palmer**, Secrétaire général de l'Université européenne Una Europa
- **Madalin Bunoiu**, Président du bureau exécutif de l'agence pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur (ARACIS), Roumanie
- **Liesbeth Hens**, Conseillère pour l'enseignement supérieur, ministère de l'éducation et de la formation, Belgique Flamande
- **Vanessa Debiais-Sainton**, Cheffe de l'unité enseignement supérieur, DGEAC, Commission européenne

Session de l'après-midi (14h – 15h30)

Modération :

Elisabeth Crépon, présidente de la Commission des titres d'ingénieur (CTI), France

Intervenants :

- **Timothée Toury**, Secrétaire général de l'Université européenne EUt+.
- **Myriam Maumy**, Université de technologie de Troyes, Directrice déléguée à EUt+
- **Marie-Jo Goddert**, Directrice exécutive de la CTI et membre Réseau européen d'accréditation de la formation des ingénieurs (ENAE)
- **Luciana Radut-Gaghi**, Vice-présidente en charge de l'Université européenne EUTOPIA, CY Cergy Paris Université
- **Dominique Rossin**, Directeur de l'enseignement et de la recherche de l'Ecole polytechnique, Université européenne EUROTEQ
- **Solange Pisarz**, Directrice exécutive adjointe de la CTI et présidente de l'association des agences d'accréditation et d'assurance qualité en Europe (ECA)
- **Vanessa Debiais-Sainton**, Cheffe de l'unité enseignement supérieur, DGEAC, Commission européenne

Atelier B : Le développement de partenariats avec les acteurs du monde socioéconomique

Les alliances sélectionnées dans le cadre du programme Erasmus+ depuis 2019 comptent, outre leurs établissements membres, près d'un millier de membres associés (entreprises, centres de recherche, établissements d'enseignement supérieur et de recherche extra-européens, régions, agences), qui témoignent de l'écosystème mis en place autour de ces alliances. Pionnières au niveau européen pour expérimenter une coopération transnationale plus intégrée en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation, les Universités européennes mobilisent les étudiants, les chercheurs, les entreprises, les collectivités territoriales, les pouvoirs publics et la société civile.

Pour développer les expériences de terrain et les stages afin de développer l'esprit d'initiative des étudiants, leurs compétences et leur engagement citoyen, les Universités européennes peuvent ainsi s'appuyer sur leurs écosystèmes locaux et les centaines de partenariats qu'elles ont noués, qui leur permettent de structurer un réseau européen d'opportunités. Le développement de partenariats avec les acteurs du monde économique permet en outre de valoriser l'innovation et le transfert de connaissances, en particulier à l'échelle locale. Les projets mis en œuvre par les 41 Universités européennes permettent de mettre en réseau les établissements et leurs partenaires, structurant ainsi des filières et des écosystèmes d'innovation à l'échelle européenne. A l'échelle locale, l'approfondissement des Universités européennes exerce un effet d'entraînement, par exemple en transmettant les compétences et les connaissances nécessaires aux secteurs industriels stratégiques, en favorisant les capacités de transfert de technologie et en créant des spin-offs.

La stratégie européenne visant à renforcer les établissements d'enseignement supérieur pour le futur de l'Europe appelle à ce que les « *établissements d'enseignement supérieur [soient] davantage encouragés à transformer les connaissances en aptitudes, en compétences et en innovation (...) en développant une coopération étroite avec les partenaires économiques, sociaux et industriels au sein d'écosystèmes de recherche et d'innovation locaux et régionaux et en facilitant la mobilité intersectorielle* ». En posant les jalons d'un financement plus durable des alliances et du développement d'instrument de coopération institutionnalisée leur permettant par exemple de s'organiser sous une entité juridique commune, les Etats membres de l'Union européenne se sont engagés à soutenir cette coopération. De même, l'émergence d'une potentielle offre commune de diplômes conjoints fondés sur des critères européens permettrait de valoriser pleinement auprès des employeurs les compétences acquises dans des programmes conjoints, notamment les compétences interculturelles issues de la coopération européenne.

Les intervenants à cette table-ronde seront invités à présenter les enjeux et les bonnes pratiques de la coopération des Universités européennes avec les partenaires économiques, sociaux, industriels ainsi que les collectivités territoriales. Ils pourront présenter des exemples de coopération réussie et réfléchir aux outils permettant de les encourager.

Ils seront amenés à évoquer notamment les questions suivantes :

- Comment favoriser les partenariats entre les Universités européennes et les partenaires économiques, sociaux et régionaux au niveau européen ?
- Comment encourager le transfert des connaissances vers les compétences et l'innovation futures en s'appuyant sur les écosystèmes locaux ou régionaux ?

Session du matin (11h30 – 13h)

Modération :

Patrick Levy, France Universités

Intervenants :

- **Emil Boc**, Maire de Cluj-Napoca, membre du comité des régions, ancien Premier ministre de Roumanie
- **Eric CASSAN**, Vice-Président adjoint en charge des affaires européenne, Université Paris-Saclay, Université européenne EUGLOH (à confirmer)

- **Andreas Altmann**, Recteur du Management Center Innsbruck (MCI, The Entrepreneurial School), Université européenne ULYSSEUS

Session de l'après-midi (14h – 15h30)

Modération :

Christian Lermينياux Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI), France

Intervenants :

- **Dale A. Martin**, Président de l'Université européenne EELISA
- **Jens Schneider**, Vice-recteur chargé du transfert et des affaires internationales à l'Université technique de Darmstadt, Université européenne Unite!
- **Alexis Majos**, investisseur fintech, Speedinvest, partenaire de l'Université européenne UNITE!
- **Hannes Raffaseder**, Directeur de la recherche et de l'innovation à l'université des sciences appliquées de St. Pölten, Université européenne E3UDRES2
- **Antoine Cazé**, Vice-président stratégie et relations internationales, Université Paris Cité, European university Circle U

Atelier C : La dissémination des bonnes pratiques des alliances pour contribuer à la transformation des systèmes nationaux

En expérimentant des formes de coopération approfondies, les Universités européennes constituent une « *inspiration pour le secteur de l'enseignement supérieur dans son ensemble* »⁶. Elles constituent notamment des « *modèles de bonnes pratiques permettant d'accroître la qualité, la compétitivité et l'attractivité de l'enseignement supérieur européen* » en se fondant sur le renforcement des capacités et l'émergence d'une vision stratégique commune. En ce sens, les Universités européennes sont de véritables bancs d'essai : elles testent les moyens permettant d'approfondir la coopération universitaire européenne, et révèlent les bénéfices que les systèmes éducatifs peuvent en tirer.

Aussi, la stratégie européenne renforçant les établissements d'enseignement supérieur pour l'avenir de l'Europe⁷ indique que « *les différents types de collaboration en cours devraient être renforcés, et les résultats et bonnes pratiques qui en découlent devraient être partagés afin d'inspirer l'ensemble du secteur de l'enseignement supérieur en Europe, tout en respectant les compétences des États membres, la liberté académique et l'autonomie institutionnelle des EES* ».

Outre l'impact de la coopération institutionnelle sur leurs structures internes, les Universités européennes sont donc appelées à agir comme des catalyseurs du changement pour l'ensemble de leur secteur. En élaborant des programmes conjoints et des infrastructures communes, ou bien en cherchant à recruter ensemble et à offrir des opportunités de mobilité à davantage d'étudiants, les Universités européennes identifient les points de blocage et les procédés potentiellement répliquables en d'autres endroits. En mettant à l'épreuve les outils de coopération élaborés aux niveaux nationaux et européen, comme un potentiel statut légal facilitant leur action ou un label pouvant mener à un diplôme européen, elles mettent ainsi leur expérience au profit des autres formes de coopération universitaire et de l'Espace européen de l'éducation dans son ensemble, en synergie avec l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Cette table-ronde donnera l'occasion aux acteurs des Universités européennes de présenter les moyens les plus appropriés pour la dissémination de leurs bonnes pratiques.

Ils pourront également présenter des exemples de l'impact des alliances sur les systèmes nationaux d'enseignement supérieur. Les intervenants seront amenés à aborder l'impact de la coopération transnationale menée par les alliances d'Universités européennes à trois niveaux complémentaires :

1. Au bénéfice des étudiants européens
2. Pour le développement des stratégies des établissements
3. En faveur de la modernisation des systèmes nationaux

Session du matin (11h30 – 13h)

Modération – **Mathilde Begrand**, Responsable du pôle promotion de l'enseignement supérieur à l'agence Erasmus+ France / Education Formation

Intervenants :

- **Merixell Chaves**, Coordinatrice de l'Université européenne CHARM-EU
- **Arturas Razbadauskas**, Recteur de l'université de Klaipeda, Université européenne EU-CONEXUS
- **Ana Cristina Perdigão**, Directrice de l'Agence nationale portugaise Erasmus+

⁶ Appel à projet Erasmus+ du 30 novembre 2021

⁷ [Conclusions du Conseil sur une stratégie européenne visant à renforcer les établissements d'enseignement supérieur pour l'avenir de l'Europe \(2022/C 167/03\)](#)

- **Marcel Vysocky**, Directeur du département des établissements d'enseignement supérieur, ministère de l'éducation, des sciences, de la recherche et des sports, République de Slovaquie
- **Pauline Ravinet**, Chargée de mission, Unité enseignement supérieur de la DGEAC, Commission européenne

Session de l'après-midi (14h – 15h30)

Modération :

Sébastien Thierry, directeur par interim, Agence Erasmus+ France/ Education Formation

Intervenants:

- **Marilen Gabriel Pirtea**, Recteur de l'Université de l'Ouest de Timisoara, Université européenne UNITA
- **Vladislav Valach**, Directeur du bureau des relations internationales, Université slovaque d'agriculture à Nitra, Université européenne INVEST
- **Ângela Noiva Gonçalves**, Directrice générale adjointe de l'enseignement supérieur, Portugal
- **Marija Filipovic Ozegovic**, Directrice de la Fondation Tempus - Agence nationale Erasmus+ de Serbie
- **Pauline Ravinet**, Chargée de mission, Unité enseignement supérieur de la DGEAC, Commission européenne

Atelier D : Les leviers de l'attractivité vis-à-vis des étudiants et talents hors d'Europe

L'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche revêt une importance géopolitique stratégique pour l'Europe, mise en avant par la communication de la Commission européenne « [The Global Gateway](#) ». Alors que le nombre d'étudiants devrait continuer à croître au niveau mondial dans les prochaines décennies, la coopération européenne des établissements d'enseignement supérieur constitue un atout pour l'attractivité de notre enseignement supérieur. Dans cette perspective, la stratégie européenne visant à renforcer les établissements d'enseignement supérieur pour l'avenir de l'Europe⁸ invite à soutenir les stratégies et les activités d'internationalisation conjointes menées par les alliances, qui les aide à « *se projeter à l'international, à créer des réseaux avec des partenaires clés dans le monde, à renforcer les capacités de leurs partenaires dans les pays tiers et à accroître la mobilité internationale (entrante et sortante) des étudiants, des chercheurs, des universitaires et du personnel* ».

Le renforcement des capacités que permettent les Universités européennes, ainsi que leur capacité de rayonnement, encouragent à développer davantage de partenariats et à associer des établissements de pays tiers à la coopération mise en œuvre dans le cadre des alliances. En ce sens, les Universités européennes constituent de véritables têtes de pont pour l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur européens et accentuent la constitution de réseaux mondiaux. De plus, elles participent à l'émergence d'un enseignement supérieur attractif, plus agile et plus résilient, capable de s'adapter efficacement aux crises mondiales récemment incarnées par la crise sanitaire covid-19 ou l'invasion militaire russe en Ukraine.

L'internationalisation permise par les Universités européennes vient ainsi permettre d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur européen en attirant les talents du monde entier et en limitant la fuite des cerveaux. L'émergence d'une offre éducative d'excellence au niveau européen, s'appuyant par exemple sur le succès des [master Erasmus mundus](#) et sanctionnée par un diplôme européen, viendrait renforcer cette émulation et son impact positif sur les compétences et les savoirs disponibles sur le marché du travail européen. Aussi, la coopération des pouvoirs publics est indispensable pour soutenir la projection internationale des alliances, et accompagner efficacement les établissements dans leurs efforts communs d'internationalisation.

Les intervenants à cette table-ronde seront invités à présenter des exemples d'activités d'internationalisation conjointes et les enjeux de la projection internationale des alliances. Ils pourront également mettre en perspective les moyens permettant d'accompagner leur effort d'internationalisation, et proposer de nouvelles pistes de réflexion.

Les questions suivantes pourront notamment être abordées :

- Pour promouvoir davantage l'offre d'enseignement supérieur européen, comment mobiliser les universités européennes et quelles approches coordonnées établir entre pays européens ?
- Comment accompagner le possible développement de l'engagement international des alliances d'universités européennes ?

Session du matin (11h30 – 13h)

Modération :

Donatienne Hissard, Directrice générale, Campus France

Intervenants :

- **Stephan Geifes**, Directeur de l'Agence nationale Erasmus+ pour l'enseignement supérieur, Office allemand d'échanges universitaires (DAAD), Allemagne

⁸ [Conclusions du Conseil sur une stratégie européenne visant à renforcer les établissements d'enseignement supérieur pour l'avenir de l'Europe \(2022/C 167/03\)](#)

- **Michal Uhl**, Directeur de l'agence nationale tchèque pour l'éducation et la recherche internationales (DZS)
- **Kate Vivian**, Directrice des Affaires internationales par intérim, SciencesPo, Université européenne CIVICA
- **Vladan Djokic**, Recteur, Université de Belgrade, Serbie, Université européenne Circle U
- **Delphine Tessier**, Attachée de coopération scientifique et universitaire, Ambassade de France en Irlande
- **Lou Grimal**, Doctorante à l'université de Technologie de Troyes, Université européenne EUt+, France

Session de l'après-midi (14h – 15h30)

Modération:

Louise Watts, Responsable des projets européens, Campus France

Intervenants :

- **Ludovic Thilly**, Vice-président délégué alliance EC2U et réseaux européens, Université de Poitiers - Président du comité exécutif du groupe de Coimbra
- **Noor Groenendijk**, Cheffe d'équipe responsable du programme Erasmus+, Nuffic, Pays-Bas
- **José Aurelio Llana Villanueva**, Directeur de l'unité pour l'internationalisation de l'enseignement supérieur, SEPIE, Espagne
- **Thomas Baumgartner**, Coordinateur institutionnel de l'Université européenne AURORA, Université d'Innsbruck
- **Antony Tansan Jeyakuma**, Représentant des étudiants, Université européenne EUTOPIA
- **Moncef Meddeb**, Attaché pour la Science et la Technologie, Ambassade de France en Afrique du Sud

Atelier E : Les universités européennes à travers le regard de leurs étudiants

Les Universités européennes sont une initiative dédiée aux étudiants européens. En élaborant de nouvelles expériences d'apprentissage et d'échange, qui s'inscrivent notamment dans l'objectif de 50% de mobilité étudiante qui leur est fixé, les Universités européennes participent notamment de l'acquisition de compétences multiculturelles, comme les langues, l'esprit critique et l'ouverture à la diversité. Les 41 alliances sélectionnées depuis 2019 impliquent près de 20% des étudiants en Europe.

Afin de renforcer le sentiment d'appartenance à l'Europe et leur donner les moyens de répondre aux défis actuels et futurs, les Universités européennes sont appelées à associer plus étroitement leurs étudiants à leur fonctionnement. L'appel à projet Erasmus+⁹ demande notamment que « *les étudiants et le personnel jouent un rôle actif dans les structures de gouvernance de l'alliance, où la diversité des corps d'étudiants et de personnel est reflétée* » et que « *les étudiants de tous les niveaux aient la possibilité de personnaliser leurs propres programmes d'études flexibles* ». Cette association contribue au succès de l'initiative des Universités européennes, par le retour des expériences étudiantes et la structuration de parcours répondant aux attentes des apprenants.

Faisant le constat de la faible implication des étudiants dans cette initiative, le « [Manifeste sur l'avenir de l'université en Europe](#) » établi par les étudiants de la *European Universities Community* (EUC) propose des pistes pour renforcer la participation des étudiants dans les alliances d'Universités Européennes, augmenter la visibilité et l'impact de ces alliances et renforcer leur coopération. Le Manifeste identifie ainsi cinq objectifs : (1) développer des universités multiculturelles et multilingues, (2) développer des diplômes européens communs, (3) développer la mobilité éducative internationale sous toutes ses formes, (4) soutenir une réflexion approfondie sur les politiques de développement durable et (5) créer une coopération étroite au sein et entre les alliances d'Universités Européennes.

Les intervenants à cette table-ronde présenteront leur perspective étudiante sur l'initiative des Universités européennes et son futur. Ils pourront présenter des pistes pour améliorer l'association des étudiants à tous les niveaux des alliances.

Les questions suivantes pourront notamment être abordées

- Comment susciter l'intérêt et renforcer l'association des étudiants à l'initiative des Universités européennes ?
- Quels peuvent être les objectifs et les actions à mettre en œuvre dans la seconde phase de développement des alliances, afin de maximiser les bénéfices des Universités européennes pour leurs étudiants ?

Session du matin (11h30 – 13h)

Modération :

Juan Rayón, Président du Erasmus student network (ESN) et **Jakub Grodecki**, Vice-président de l'European students' Union (ESU)

Intervenants :

- **Safira Nur Allya Ramadhanty**, membre du Forum étudiant, Université européenne YUFE
- **Malin Arve**, Vice-rectrice pour les affaires académiques à la Norwegian School of Economics, Université européenne ENGAGE.EU
- **Evelin-Melinda Macho**, Cheffe d'unité, ministère fédéral de l'éducation, des sciences et de la recherche, Autriche

⁹ Appel à projet Erasmus+ du 30 novembre 2021

Session de l'après-midi (14h – 15h30)

Modération :

Juan Rayón, Président du Erasmus student network (ESN) et **Jakub Grodecki**, Vice-président de l'European students' union (ESU)

Intervenants :

- **Johannes Schuetzenhofer**, président du conseil des étudiants d'EPICUR, Université européenne EPICUR
- **Joanne Pagèze**, Vice-présidente en charge de l'internationalisation de l'université de Bordeaux, Université européenne ENLIGHT
- **Apostolis Dimitropoulos**, **Secrétaire général** de l'enseignement supérieur au ministère de l'éducation et des affaires religieuses, Grèce

Table ronde (16h – 17h30) : Stimuler le rôle et le leadership de l'Europe dans le monde

La Présidence française du Conseil de l'Union européenne, dans la continuité du discours de la Sorbonne, a souhaité apporter un soutien au développement de l'initiative des Universités européennes au travers de plusieurs axes. Les conclusions du Conseil sur une stratégie européenne renforçant les établissements d'enseignement supérieur pour l'avenir de l'Europe¹⁰, et la recommandation visant à jeter des ponts pour une coopération européenne efficace dans le domaine de l'enseignement supérieur¹¹; adoptées le 5 avril 2022, reconnaissent la dimension internationale des Universités européennes et appellent à leur renforcement afin de stimuler le rôle et le leadership de l'Europe dans le monde. Les conclusions du Conseil d'avril 2022¹² invitent ainsi à « *valoriser les expériences d'apprentissage transnationales innovantes et [...] accroître la visibilité, l'attractivité et la réputation, en Europe et au-delà, de tels programmes conjoints proposés par les alliances* ». Par ailleurs, lors de la [conférence ministérielle pour une approche globale de la recherche, de l'innovation et de l'enseignement supérieur du 8 mars 2022 à Marseille](#), les ministres européens de la recherche et de l'innovation ont eu l'opportunité d'échanger sur la dimension internationale des alliances d'Universités européennes, et de souligner leurs rôles d'ambassadrices des valeurs et principes fondamentaux de l'Union européenne.

Les alliances d'Universités européennes sont également un vecteur majeur de l'excellence de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation de l'Union européenne. En effet, l'approfondissement de la coopération entre établissements européens les rend plus forts et plus visibles à l'international. Certaines alliances ont fait le choix d'une approche géographique spécifique, en ciblant par exemple une zone de coopération telle que la méditerranée et l'Afrique. D'autres ont développé des partenariats ambitieux à l'international, en établissant des cadres de coopération globalisée. Les alliances participent ainsi à l'attractivité de l'ensemble des établissements d'Europe à l'égard des étudiants, chercheurs et innovateurs étrangers. Témoignage de leur engagement fort à l'international, ces alliances ont pour ambition à l'horizon 2025 de soutenir la création d'équipes multidisciplinaires de création de connaissances associant étudiant(e)s, enseignant(e)s et chercheuses/chercheurs et d'accompagner la création de chaires et de laboratoires à renommée mondiale. En outre, l'ouverture des universités sur l'international grâce aux programmes tels que Erasmus+ ou les actions Marie Skłodowska-Curie contribue à la projection à l'international des alliances d'Universités européennes. Ces dernières ont aussi fait preuve de leur capacité à épauler les pays partenaires dans leur effort de transformation de leurs systèmes d'éducation, de recherche et d'innovation, dans un esprit de coopération et de réciprocité.

Les établissements d'enseignement supérieur et les organismes hors-Europe sont des acteurs essentiels pour contribuer au développement des stratégies internationales des alliances d'Universités européennes. Ce sont en effet de véritables partenaires dans les projets d'Universités européennes, et plus largement dans les projets de recherche et de mobilité. Par ailleurs, leurs regards extérieurs sur ce modèle particulier de coopération universitaire peuvent contribuer à la réflexion sur l'approfondissement des alliances.

Les intervenants à cette table-ronde seront amenés à s'interroger sur les questions suivantes :

- Quelles leçons les universités hors Europe pourraient-elles tirer des succès et des défis des alliances d'Universités européennes ? De quelle manière ces enseignements peuvent-ils être transposés afin de promouvoir la coopération dans l'enseignement supérieur à l'échelle mondiale ?

¹⁰ [Conclusions du Conseil sur une stratégie européenne renforçant les établissements d'enseignement supérieur pour le futur de l'Europe](#)

¹¹ [Recommandation du Conseil visant à jeter des ponts pour une coopération européenne efficace dans le domaine de l'enseignement supérieur](#)

¹² [Conclusions du Conseil sur une stratégie européenne visant à renforcer les établissements d'enseignement supérieur pour l'avenir de l'Europe \(2022/C 167/03\)](#)

- De quelle manière les alliances peuvent-elles augmenter l'attractivité de l'Europe non seulement en tant que destination d'études, mais aussi en tant que partenaire mondial pour la coopération dans l'enseignement, la recherche et l'innovation ?

Modération :

Mathieu Peyraud – Directeur de la culture, de l'enseignement, de la recherche et du réseau, Direction générale de la mondialisation, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Intervenants :

- **Vanessa Debiais-Sainton**, Cheffe de l'unité enseignement supérieur, DGEAC, Commission européenne
- **Professeur Alberto Barbieri**, Recteur de l'Université de Buenos-Aires (*à distance*)
- **Professeur Tawana Kupe**, Vice-Chancelier et Principal de l'Université de Pretoria, Afrique du Sud, ARUA (African Research Universities Alliance)
- **Dr. Romyen Kosaikanont**, Directrice du centre SEAMEO-RIHED (Southeast Asian Ministers of Education Organization (*à distance*))
- **Professeur Azzeddine El Midaoui**, Président de la Conférence des présidents d'universités du Maroc (*à distance*)
- **Laurent Bordes**, Président de l'Université de Pau et de l'Adour, Université européenne UNITA
- **Gregor Majdič**, Recteur de l'Université de Ljubljana, Université européenne EUTOPIA
- **David W. Leebron**, Président de l'Université Rice, Texas, Etats Unis